

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LA
DOCUMENTATION MINISTÉRIELLE

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre dit que divers ministères étudient la question. Dès maintenant ou plus tard à l'appel des motions, dirait-il sur quels renseignements il fonde ses recommandations? Nous donnerait-il une idée du personnel qui lui a donné les renseignements ou les documents sur lesquels il s'appuie?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous étudions ce problème depuis déjà quelque temps et, au mois d'août, l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même avons établi une première catégorie de restrictions quant à la construction, et nous avons dit, à plusieurs reprises, que les directives définitives seront connues, nous l'espérons, au cours des prochains mois.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je donnerai la parole au député du Yukon dans quelques instants. Quatre ou cinq autres députés aimeraient poser des questions supplémentaires à ce sujet. Il devrait y avoir une limite à ces questions si nous voulons passer à autre chose. Les députés du groupe dans le coin à ma gauche n'ont pas encore eu la parole. Nous devrions passer à autre chose aussi vite que possible. Plusieurs députés ont indiqué qu'ils aimeraient poser des questions durant ces quarante minutes.

LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU NORD ET
LES CAPITAUX ÉTRANGERS—LE BILL C-187

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, le ministre a sans doute mal compris ma question qui n'a rien à voir à son orientation politique. Elle portait sur les observations qu'il a faites à Dallas pour attirer les investissements étrangers à participer à la mise en valeur des ressources du Nord. Le gouvernement a-t-il l'intention de retirer du Bill C-187 l'article relatif à la propriété étrangère?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai dit, dans mon discours, que nous souhaitons voir des investissements étrangers se faire au Canada, mais en conformité des règlements établis au pays.

Le bill mentionné par mon honorable ami prévoit les mêmes restrictions que pour les investissements dans les Territoires du Nord-Ouest, et je ne sais pas pourquoi elles ne s'appliqueraient pas au Yukon comme aux autres régions des Territoires.

[Traduction]

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—L'ÉTUDE
DES EFFETS ÉCOLOGIQUES

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre étant donné qu'elle a trait

à plusieurs ministères. Je me reporte à une déclaration faite par le premier ministre suppléant, il y a deux jours, et je cite un extrait de la page 4040 du Hansard du 8 mars:

Pour le moment nos ministères étudient très attentivement la menace que des oléoducs traversant le Canada pourraient constituer au point de vue écologique.

Le gouvernement voudrait-il révéler sa politique quant à l'aspect écologique de toute la question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ces aspects font l'objet d'études très approfondies par deux, et probablement trois, ministères. Nous ne pouvons pas en donner les résultats d'avance. Outre les deux ministères précédemment nommés, le futur ministère de l'Environnement doit s'en occuper, ce que fait déjà le ministère des Pêches et des Forêts qui sera absorbé par le nouveau ministère. La politique du gouvernement est donc très claire.

* * *

LA SANTÉ

LE PRÉSUMÉ RECRUTEMENT DE MÉDECINS À L'ÉTRANGER

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Peut-il dire si le gouvernement a l'intention de faire venir au Canada des médecins étrangers? Dans le cas de l'affirmative, cela est-il attribuable à une pénurie de professeurs ou au petit nombre d'étudiants qui optent pour la profession médicale?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il est inexact de dire que le ministère a un programme destiné à faire venir au Canada des médecins, ou des personnes de toute autre classe en particulier. Naturellement, des médecins demandent leur admission, et depuis un certain nombre d'années le pays en a accueilli un grand nombre, ce qui a été bien accueilli par plusieurs personnes, notamment les membres de la profession médicale au Canada. On prévoit que cette immigration se poursuivra.

[Français]

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il dire si des pressions ont été faites par des fonctionnaires du ministère de l'Immigration dans les pays étrangers pour inciter les médecins à venir s'établir au Canada.

[Traduction]

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas que des pressions s'exercent sur nous à cet égard. La décision relève de notre politique d'immigration. En vertu de nos règlements, les médecins obtiennent des points pour leur expérience et leurs titres et s'ils ont le droit d'exercer leur profession au pays, ils peuvent sûrement être admis très facilement. Mais je ne connais pas d'autres particularités dans ce domaine.